

RECAP' ACTIONS

Fabienne COLBOC

Députée d'Indre-et-Loire



Semaine du 5 au 11 décembre 2020

La situation sanitaire s'est améliorée ces dernières semaines grâce au respect des règles et gestes barrières, bien que le nombre de cas semble stagner désormais. Le Premier Ministre a annoncé les nouvelles règles mises en place à partir du 15 décembre que je vous détaille dans ce Récap'Actions.

Le projet de loi confortant le respect des principes de la République a été présenté en conseil des ministres cette semaine. Les objectifs de ce texte sont de garantir le respect des principes républicains mais aussi garantir le libre exercice du culte. Un projet de loi ambitieux que lequel j'ai à cœur de travailler dans les semaines à venir particulièrement sur l'instruction en famille, les associations et la haine en ligne.

Outre les visio-conférences, cette semaine en circonscription m'a permis de rendre visite à de nombreux acteurs du territoire.

Ce vendredi j'ai assisté aux obsèques de Jacques Puisais. Auteur d'ouvrages consacrés au vin et aux phénomènes gustatifs, philosophe et concepteur du « goût juste », il a marqué le territoire par son amour de la gastronomie.

A vos côtés, nous avançons ensemble !

Fabienne

LA SITUATION SANITAIRE

Indicateurs de suivi COVID-19 en Indre-et-Loire

74.83

Taux d'incidence - Ce taux correspond au nombre de tests virologiques positifs pour 100 000 habitants sur une semaine glissante.

Chiffre au 7 décembre 2020

75.16
30 novembre 2020

0.88

R0 - Ce nombre correspond au taux de reproduction du virus, c'est-à-dire le nombre de personnes contaminées pour chaque malade.

Chiffre au 8 décembre 2020

0.62
1 décembre 2020

5.09 %

Taux de positivité des tests virologiques (RT-PCR) - Ce taux correspond au nombre de tests positifs sur une semaine par rapport au nombre de tests réalisés.

Chiffre au 7 décembre 2020

9.49 %
30 novembre 2020

61.1 %

Taux d'occupations des lits de réanimation/SI/SC - Ce taux correspond au nombre de lits de réanimation occupés par les patients atteints du COVID-19 sur la capacité initiale en réanimation.

Chiffre au 10 décembre 2020

66.1 %
3 décembre 2020

Les données hospitalières en Indre-et-Loire au 10 décembre 2020

168 ⓘ
(-2)
patients hospitalisés

13 ⓘ
(+10)
nouveaux patients hospitalisés

811 ⓘ
(+14)
retours à domicile

32 ⓘ
(-1)
patients en réanimation

3 ⓘ
(+3)
nouveaux patients en réanimation

190
(+2)
décès à l'hôpital

Source : Santé Publique France

UN DÉCONFINEMENT ADAPTÉ POUR PROTÉGER LES FRANÇAIS

Après une nette amélioration, la situation sanitaire marque le pas depuis plusieurs jours.

Ainsi, le 15 décembre prochain, les règles vont changer, mais elles seront plus strictes que celles premièrement envisagées.



Dès le 15 décembre, rétablissement d'un couvre-feu à 20h, le 31 décembre compris.

Ainsi, à partir du 15 décembre, les règles régissant nos déplacements évolueront :

- **L'attestation ne sera plus obligatoire** pour se déplacer pendant la journée.
- **Les déplacements entre régions seront autorisés.**
- **En revanche, les déplacements seront interdits de 20h à 6h, sauf exception.**

Les établissements recevant du public, qui devaient rouvrir au 15 décembre, resteront fermés trois semaines de plus.

Afin de limiter les déplacements et les risques de contamination, les **cinémas, théâtres, salles de spectacle, musées, mais aussi les enceintes sportives, les cirques, les parcs zoologiques ou encore les salles de jeux et les casinos** resteront fermés trois semaines supplémentaires.

Par ailleurs, **les règles récemment posées pour les lieux de culte ne seront pas revues à la hausse.**

La possibilité de les rouvrir à partir du 7 janvier sera réexaminée, en fonction de la situation sanitaire au lendemain des fêtes de fin d'année. D'ici là, tous nos dispositifs d'accompagnement économiques, à la fois généraux et propres aux établissements culturels, sont bien évidemment maintenus.

Un accompagnement renforcé pour continuer de soutenir les acteurs sinistrés

Nos dispositifs de soutien sont parmi les plus ambitieux et donc les plus protecteurs d'Europe.

Face à la deuxième vague, nous les avons encore renforcés, **en veillant à ce qu'ils soient accessibles aisément :**

- ✓ Depuis le 4 décembre, ce sont **2 milliards d'euros** d'aides qui ont été versés à **372 000 commerces**, fermés en novembre.
- ✓ Ce sont **1,6 million de salariés** qui bénéficient aujourd'hui de **l'activité partielle**.
- ✓ **Le fonds de solidarité** sera désormais **ouvert aux exploitants agricoles** travaillant avec le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi qu'aux **sous-traitants de l'événementiel**.
- ✓ À la demande du ministre de l'Économie, **les assureurs ont pris de nouveaux engagements** pour répondre aux difficultés rencontrées par les petites entreprises et les PME des secteurs sinistrés.

Un pas de plus dans notre stratégie : tester, alerter, protéger

Tester

- ✓ Grâce à la mobilisation des laboratoires, soutenue à partir du 15 décembre par **un dispositif de bonus-malus**, nous voulons **approcher le 100% de résultats en 24h**.
- ✓ Nous allons également **augmenter le nombre de tests**, grâce au **déploiement de nouveaux tests antigéniques**.

Alerter

- ✓ Nous allons **renforcer les moyens humains mobilisés pour nos actions de traçage**.

Protéger

- ✓ Pour mieux accompagner les Françaises et les Français dans leur isolement, nous allons **proposer à chaque personne diagnostiquée positive une visite à son domicile**.
- ✓ Pour veiller au respect de l'isolement, **nous travaillons à une charte qui sera remise aux patients testés positifs, les engageant à respecter un ensemble de conseils d'isolement**.

PROJET DE LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

Les deux grands objectifs du texte :

1- **Garantir le respect des principes républicains.**

2- **Garantir le libre exercice du culte.**



Forte de mon investissement auprès des associations, je participerai activement aux débats permettant de mettre en place de **nouveaux outils à disposition des services** de l'État afin de renforcer la neutralité des services publics et de garantir que les associations respectent les libertés fondamentales.

La lutte contre la haine en ligne est un combat que je mène depuis de nombreuses années, je m'engagerai pour la mise en place de **nouvelles dispositions pour combattre efficacement les discours de haine sur les réseaux sociaux.**

Ces dispositions renforcent ainsi les moyens de l'État, au plus près des territoires, dans une logique de prévention.

- ✓ **Ce projet de loi s'inscrit dans une stratégie d'ensemble.**
 - Nous menons une action déterminée, structurelle, de longue haleine pour que la **promesse d'émancipation et d'égalité des chances soit réalité pour tous.**
- ✓ **Ce projet de loi passe par l'activation de tous les leviers de l'action publique afin de renforcer notre pacte républicain.**

Au-delà de ce texte, notre action s'inscrit dans une cohérence d'ensemble.

En parallèle, nous menons une politique depuis trois ans, pour **dédoubler 17.000 classes primaires** (300.000 enfants), **favoriser l'offre de soins** (création de maisons médicales supplémentaires), **déployer 53 quartiers de reconquête républicain** (hausse inédite des moyens gendarmerie, police et justice).

Nous allons également construire dans ces quartiers de **nouveaux logements sociaux**, avec une meilleure répartition territoriale. Emmanuelle Wargon fera des **propositions pour renforcer la cohésion sociale dans les politiques d'attribution**.

L'instruction en famille

Avant l'examen de ce **projet de loi**, j'ai souhaité pouvoir échanger avec ces parents qui ont fait le choix de **l'instruction à domicile** mais aussi avec leurs enfants.

Cette semaine comme les précédentes j'ai pu échanger en visioconférence avec de nombreux parents de la région pratiquant l'instruction en famille mais aussi lors d'une visioconférence en commun avec Laetitia Avia, députée de Paris.

Je suis également allée les rencontrer à leur domicile. **J'ai découvert des familles aux profils très variés** qui ont choisi l'instruction en famille pour des raisons diverses, je les remercie pour leur accueil.

Je reste mobilisée pour faire entendre la voix de ces familles dans le cadre de l'examen du texte.





FOCUS

Réforme de l'adoption

Le projet de loi visant à reformer l'adoption a été adopté en 1^{re} lecture à l'Assemblée nationale.

Après avoir soutenu cette proposition de loi en juin dernier et participé aux débats dans l'hémicycle la semaine dernière, je me réjouis de voir l'ouverture de nouveaux droits, avec toujours au cœur l'intérêt supérieur de l'enfant.

Ce texte vise à renforcer et sécuriser le régime juridique relatif à l'adoption, dans le strict respect des principes fondamentaux en la matière :

- ✓ **Ouvrir l'adoption au pacs et au concubinage**
- ✓ **Sécuriser le statut juridique pour la mère d'intention** d'un couple de femmes séparées
- ✓ **Redonner à l'adoption simple une place égale à celle de l'adoption plénière** dans les textes de lois
- ✓ **Faire évoluer les Conseils de famille**
- ✓ Le recueil d'enfants en France devient une mission exclusive des services de l'ASE

Mesures pour améliorer les conditions d'exercice des fonctions de directeurs d'école

Ce qui a déjà été fait en septembre 2020

- ✓ Mesures concrètes mise en œuvre pour **alléger et simplifier l'exercice de leurs missions** (plus de temps disponible, procédures simplifiées, échanges entre pairs favorisées).
- ✓ Versement, en novembre 2020, d'une **indemnité de responsabilité exceptionnelle de 450 euros** a été décidé en faveur des **45.000 directeurs d'école**.



Les nouvelles mesures

- ✓ **L'indemnité de responsabilité exceptionnelle est pérennisée**
- ✓ **600 ETP** (équivalents temps plein) **supplémentaires sont créés pour la rentrée 2021** pour donner plus de temps de décharge aux directeurs
- ✓ Tous les **directeurs d'écoles** de 1 à 3 classes bénéficieront de **deux jours de décharges supplémentaires par an**.
- ✓ Les directeurs des **écoles élémentaires de 9 classes** seront **déchargés de 50% de leurs heures de cours hebdomadaires**.
- ✓ Les directeurs des **écoles élémentaires de 13 classes** seront **déchargés de 75% de leurs heures de cours hebdomadaires** au lieu de la moitié actuellement.

Lutte contre le harcèlement scolaire

Nous avons examiné le rapport du député Erwan Balanant : « **Comprendre et combattre le harcèlement scolaire** ».

Ce rapport présente **120 propositions** qui concernent aussi bien la **prévention**, la **détection** que la **prise en charge** du harcèlement scolaire.

Situations de violences psychologiques, insultes, moqueries, menaces : **le harcèlement scolaire recouvre des réalités bien différentes** qui impactent de nombreux enfants à l'école mais aussi par le biais des réseaux sociaux.

Le cyberharcèlement s'est en effet fortement développé chez les jeunes et pose de nouveaux enjeux bien spécifiques concernant l'anonymat, l'isolement et la sanction de ces comportements en ligne.



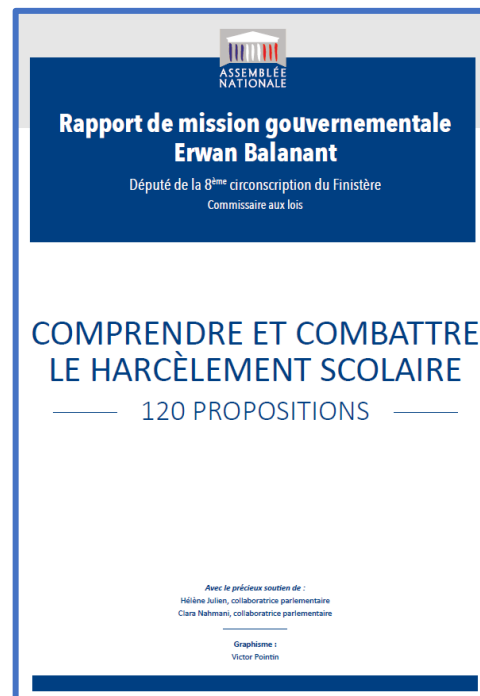
J'intervenais en tant qu'oratrice pour le groupe LaREM sur ce sujet crucial. J'en ai profité pour relever **l'importance d'associer encore davantage les associations spécialisées dans la prévention du harcèlement et dans la lutte contre la haine en ligne en milieu scolaire.**

Suite à mes rencontres avec plusieurs parents qui ont fait le choix de l'instruction en famille du fait de situations de harcèlement, j'ai également interpellé le rapporteur sur la nécessité d'accroître nos efforts en matière d'accompagnement des victimes.

Enfin, j'ai salué les différentes bonnes pratiques mises en lumière dans le rapport de Monsieur Balanant. A l'image du dispositif « **Copains vigilants** » initié par la brigade de prévention de la délinquance juvénile dans les Alpes-Maritimes et **qui me semble particulièrement pertinent à généraliser sur notre territoire.**

Je suis convaincue que l'implication des pairs est l'une clé pour lutter efficacement contre le harcèlement.

 [Cliquez-ici](#) pour voir la présentation du rapport.



DÉPLACEMENTS EN CIRCONSCRIPTION

Hommage aux victimes d'Afrique du Nord

Samedi 5 décembre, avec Didier Godoy, le Maire d'Avoine et les élus locaux, nous rendions **hommage aux victimes d'Afrique du Nord, « Morts pour la France »** pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

De 1952 à 1962, ce sont près de 2 millions d'hommes qui ont combattu avec dévouement pour nos couleurs. Nous devons nous souvenir de toutes les victimes, civiles comme militaires, de ce conflit qui brisa tant de destins.



Commission locale d'information

J'ai assisté cette semaine à la **commission locale d'information (CLI) Le Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Chinon**.

Cette commission présidée par Fabrice Boisgard, permet **d'informer le public** en matière de sûreté et de suivi de l'impact des activités de l'installation sur les personnes et l'environnement.



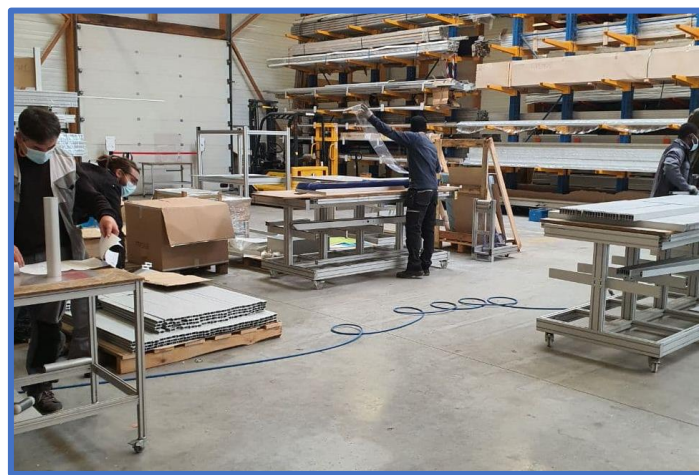
Visite de la SCOP ASCA Industrie à Avoine

Je remercie le directeur général Monsieur Yao KOUASSI et le Président Jean-Charles BESEGHHER, président du conseil administration de la **SCOP ASCA Industrie** pour leur invitation à visiter leur activité à **Avoine**.

J'ai pu échanger avec eux sur leurs projets et visiter les ateliers de production.

Longtemps leader en matière d'enceintes de confinement sur le parc nucléaire français, ASCA a développé aussi des agencements de cloisons et mobiliers nucléaires tout en intégrant aussi le marché de l'industrie classique.

Une belle entreprise à connaître qui compte une vingtaine de salariés sur le territoire.



Rencontre au Centre social de Chinon CLAAC

Je me suis rendue au centre social de Chinon de l'association CLAAC pour rencontrer Franck Hennebel accompagné de Pascale Fraigneau, directrice de l'association.



Nous avons évoqué l'évolution de leurs missions lors de cette crise sanitaire. L'association CLAAC offre des missions de services et proposent des animations, participant à l'action sociale et culturelle au sein de plusieurs établissements répartis sur le territoire de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire.

Rencontres à Azay-le-Rideau

J'ai rendu visite hier à l'équipe des **Restos du cœur d'Azay-le-Rideau** en présence de Mme **Sylvia Pascaud**, Maire de la commune, et de **Monsieur Flame**, Président des Les Restos du Cœur 37.

J'ai pu découvrir les nouveaux locaux des Restos mis à disposition par la commune et participer à la distribution d'une aide alimentaire pour 30 familles d'Azay et des communes aux alentours. L'occasion également d'échanger avec la responsable Claire Bobovnikoff et les bénévoles actifs sur l'accompagnement des personnes en situation de précarité pendant la crise.

J'en profite pour féliciter l'ensemble des **bénévoles** des Restos qui font vivre quotidiennement cette solidarité sur notre territoire.

Avec Madame la Maire, nous avons échangé avec les représentants de **l'Union Commerciale d'Azay-le-Rideau**, notamment sa présidente, Madame Françoise Picot-Pavy.



Nous avons fait le point sur la situation des commerces de la commune, les difficultés rencontrées et les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat qu'ils peuvent solliciter.



Comme toujours, je suis disponible pour échanger avec vous.

Retrouvez toutes les informations à la fin de ce Récap'Actions.

MÉDIAS

Retrouvez les replays de mes interventions dans les médias cette semaine en cliquant sur le logo de la radio ou la chaîne de télévision.

L'instruction en famille



La commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse



Fabienne Colboc : "Ce qui a le plus manqué aux jeunes c'est un espace social"

Présentée par Marie-Elisabeth Desmaisons, Margaux Dussaud, Mathilde Errard, Elric Huguet du Lorin

S'ABONNER À L'ÉMISSION | L'INVITÉ | MERCREDI 9 DÉCEMBRE À 18H44 | DURÉE ÉMISSION : 12 MIN



Députée de la 4e circonscription d'Indre et Loire, Fabienne Colboc a participé à une commission d'enquête sur les risques psycho-sociaux liés au confinement et à la crise du coronavirus chez les jeunes. Elle en fait le bilan ce soir sur RCF.

0:00 11:46

Projet de loi confortant le respect des principes de la République



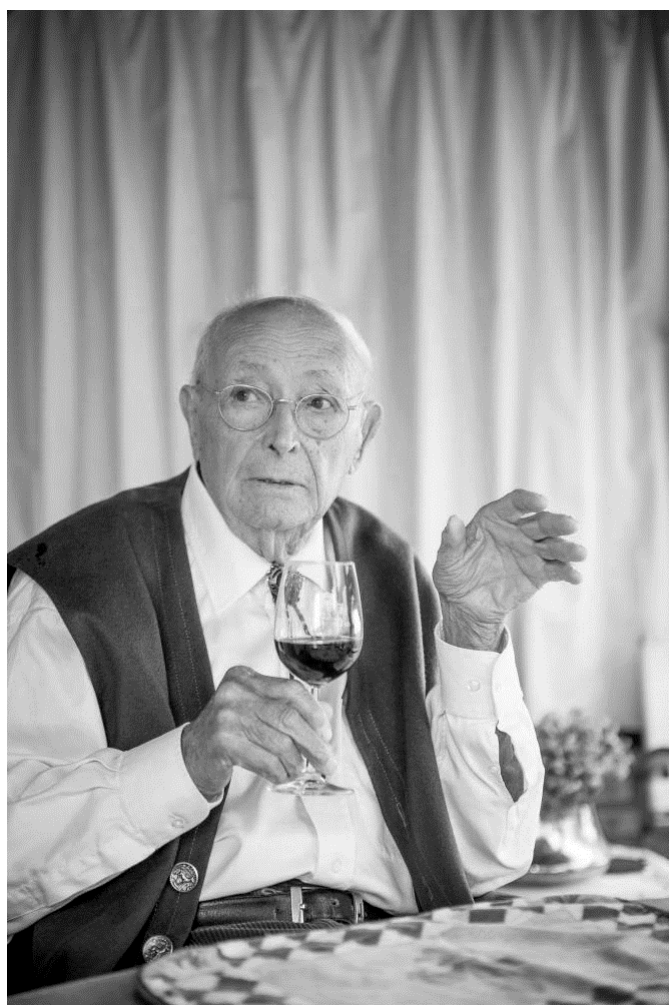
DÉCÈS DE JACQUES PUISAIS

L'œnologue **Jacques Puisais** est décédé cette semaine. Je souhaite rendre hommage à ce grand ambassadeur de notre gastronomie et de notre manière de vivre.

Je garde en mémoire notre rencontre le 22 novembre 2019, lors de la visite du Ministre Jean-Michel Blanquer dans notre département, lors des Rencontres François Rabelais. Jacques Puisais trouvait toujours les bons mots pour nous rappeler l'importance de l'éducation au goût.

Comme le dit bien justement le journaliste Jacques Dupont pour l'hebdomadaire *Le Point* : « *La Loire de Vouvray, Montlouis, Bourgueil et surtout de Chinon, son pays dans les pas de Rabelais, lui doit beaucoup. Il a apporté beaucoup à tous ces vigneron en leur apprenant à lire leur terroir et sans doute à donner de la fierté à ceux-là qui s'imaginaient petits* ».

Mes pensées accompagnent ses proches et ses amis, dans ce moment bien douloureux.



« A condition d'être ouvert et humble, la vie est un festin. »

Jacques Puisais

Retrouvez toutes mes actions sur :



[@FabienneColboc3704](https://www.facebook.com/FabienneColboc3704)



[@fcolboc](https://www.instagram.com/fcolboc)



[@fabiennecolboc](https://twitter.com/fabiennecolboc)

Contactez-moi :

En circonscription

Bureau parlementaire
6, rue de la Douzillère
37300 Joué-lès-Tours

06 45 41 15 10

contact@equipeparlementairecolboc.fr

À Paris

Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

01 40 63 95 13

fabienne.colboc@assemblee-nationale.fr

**Les permanences
parlementaires sont
fermées pour raisons
sanitaires.**

**Nous restons mobilisés auprès de
vous par téléphone, email ou visio :**



06 45 41 15 10
07 72 77 65 13



contact@equipeparlementairecolboc.fr



© Assemblée Nationale

www.fabiennecolboc.fr



THE GLOBAL GOALS
Objectifs mondiaux pour le
développement durable